**Primes 2023 pour l’installation d’un système de chauffage au pellet**

**Etapes et documents à fournir pour présenter un dossier de demande de prime complet et recevable**

Photo de l’installation

Documentation technique

Dossier de financement + tableau d’amortissement signé + preuve d’un premier paiement

(Extrait de compte)

Facture « pour acquit » + cachet du vendeur

(Paiement Bancontact et/ou liquide)

Preuves de paiements de l’acompte et du solde

(Extraits de compte)

Envoi par courrier postal « Dossier demande de prime communale »

Remise à l’accueil du service Travaux

(Péronnes-lez-Binche)

Remise à l’accueil du Centre Administratif

(Binche)

Dépôt lors des permanences Energie

(Sur rendez-vous)

Dossier complet

Compléter et signer le formulaire Primes 2023